



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Motion « Pour des stages de self-défense destinés aux Bellevistes »

Séance du Conseil municipal du mardi 10 mars 2026

- considérant que la sécurité personnelle est une préoccupation croissante au sein de la population ;
- vu l'importance de promouvoir la prévention, l'autonomie et la sensibilisation à la sécurité personnelle auprès des Bellevistes, en particulier de la jeunesse ;
- vu les risques spécifiques auxquels peuvent être exposés les femmes et les jeunes dans l'espace public;
- vu l'importance de pouvoir bénéficier d'outils concrets pour renforcer sa propre sécurité et la confiance en soi ;
- vu que les cours de self-défense permettent non seulement d'acquérir des réflexes utiles en cas d'agression, mais aussi de renforcer la confiance en soi et la maîtrise du stress dans les situations menaçantes ;
- considérant l'importance de la prévention, de l'autonomie et de la sensibilisation à la sécurité personnelle ;
- considérant que plusieurs communes et associations ont déjà mis en place avec succès des programmes similaires, souvent en collaboration avec des associations sportives, des clubs de sports spécialisés dans le domaine ou des services de jeunesse ;
- considérant qu'à Bellevue, des associations telles que le Judo Club de Bellevue ainsi que le Kickboxing Arts Martiaux Bellevue proposent, de manière hebdomadaire, respectivement des cours de judo, de ju-jitsu, de self-défense et des cours de combat, ouverts aux adolescents ainsi qu'aux adultes, femmes et hommes ;

le Conseil municipal

DECIDE

Par 18 oui, c'est l'unanimité

D'INVITER LE CONSEIL ADMINISTRATIF A

- analyser la possibilité d'organiser et d'offrir des stages de self-défense destinés aux Bellevistes ;
- solliciter des organismes agréés self-défense tout en approchant des partenaires locaux (associations et clubs sportifs) ;
- évaluer les modalités pratiques et financières de la mise en œuvre d'un tel dispositif (fréquence, lieux, inscription, encadrement) ;
- présenter au Conseil municipal un rapport exposant les résultats de cette analyse et, le cas échéant, un projet concret de mise en œuvre des stages.

Projet de motion déposé en séance du Conseil municipal du 9 décembre 2025, renvoyé en commission Bâtiments, travaux et sécurité où il a été préavisé favorablement avec amendement le 10 février 2026, puis porté en séance du Conseil municipal du 10 mars 2026 pour adoption.

Auteur (pour le groupe PLR Bellevue) :

Alessandro Colarusso


Président-e du
Conseil municipal

